

rendez-vous participatif rendez-vous participatif rendez-vous participatif
**QUEL DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
DEMAIN EN FINISTÈRE ?**
rendez-vous participatif rendez-vous participatif rendez-vous participatif

13 mai 2008 - Quimper

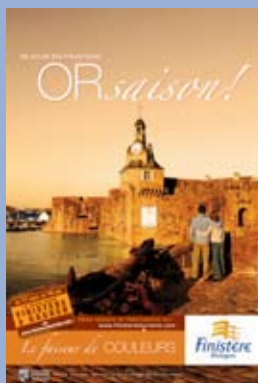


**DOSSIER DE LA
PARTICIPATION**



Une action issue du premier schéma départemental de développement touristique mise en place depuis 2007 :

DÉVELOPPER LE TOURISME EN TOUTES SAISONS



Campagne 2008, Grand ouest

Édito

Dans le cadre de son premier Agenda 21 (2006-2009), l'Assemblée départementale a souhaité renforcer l'information et la concertation autour de grands enjeux du Finistère et des actions du Conseil général, notamment par la mise en place d'un cycle de rendez-vous participatifs.

Le Conseil général a engagé en 2007 une démarche d'élaboration d'un nouveau schéma départemental de développement touristique pour la période 2008-2012. Un état des lieux complet a été réalisé et des échanges ont été menés avec les acteurs concernés pour identifier les enjeux de développement du secteur du tourisme finistérien.

Quatre enjeux majeurs se sont dégagés, qu'ils soient liés à l'adaptation et à la pérennisation de l'économie touristique et de ses métiers, à la place de ce secteur dans une vision globale d'aménagement du territoire, ou encore à la nécessité d'une offre à la qualité renforcée pour répondre aux nouveaux comportements touristiques.

C'est dans cette optique que nous avons souhaité organiser ce forum, avant l'adoption de ce 2^e schéma touristique prévue avant l'été, afin d'en présenter largement les enjeux et les objectifs, d'être à l'écoute et d'élargir le débat avec l'ensemble des acteurs (élus locaux, opérateurs économiques, organismes socio-culturels..) et des Finistériens, pour recueillir leurs réflexions et leurs contributions.

Pierre Maille

Président du Conseil général du Finistère

Michaël Quernez

Vice-président

en charge de l'économie et de l'insertion

Nathalie Conan

Présidente

du Comité départemental du tourisme



Les rendez-vous participatifs du Conseil général

Dans le cadre de son Agenda 21, programme d'actions pour le développement durable du Finistère, le Conseil général organise 3 rendez-vous en 2008 : le tourisme en mai, les droits des personnes handicapées en septembre, l'énergie en novembre.

Le développement durable : c'est l'affaire de tous et de chacun

> Le poids économique

- Plus d'1 milliard d'€ de consommation touristique annuelle : 897 millions d'€ pour le tourisme, 174 millions d'€ pour l'excursionnisme
- Dépense moyenne par touriste de 29,9 € par jour (40 € en moyenne en hébergement marchand, 17 € en hébergement non-marchand)

> Les emplois

- L'emploi touristique salarié en Finistère représente 4.9% de l'emploi salarié total (4.6% en moyenne en Bretagne).
- Il varie de 8100 emplois salariés directs en janvier à 21000 en août.
- A ces emplois salariés s'ajoutent les emplois non-salariés, ainsi que les emplois indirects (secteur du bâtiment, commerces, ...)
- 60% des emplois sont dans l'hôtellerie, la restauration ou les hébergements touristiques.
- Des emplois jeunes : 1/3 a moins de 26 ans, 60% des salariés ont moins de 35 ans.



> Les capacités d'accueil

- 444 900 lits touristiques
301 500 lits non marchands (60 300 résidences secondaires)
143 400 lits marchands classés (67% en hôtellerie de plein air, 11% en locatif classé, 8% en hôtellerie classée)
- 85% situés sur le littoral

> La fréquentation

- 30,4 millions de nuitées touristiques annuelles, dont 56% en juillet et août
- 2 830 000 touristes (2 320 000 français et 510 000 étrangers)
- 5 800 000 excursions annuelles
3,1 millions de nuitées annuelles en hôtellerie de plein air
1,7 millions de nuitées annuelles en hôtellerie
1,9 million de visiteurs annuels dans les sites et équipements culturels et de loisirs
25 équipements accueillant plus de 20 000 visiteurs par an
25 manifestations événementielles (festivals, fêtes,...) de plus de 10 000 participants

> Les clientèles

- 80,5% de clientèles françaises (Ile-de-France 37,5% ; Ouest -Bretagne, Pays de Loire 14% ; Rhône-Alpes 6,8%)
- 19,5% de clientèles étrangères (Grande-Bretagne 49%, Allemagne 23,9%, Pays-Bas 12,3%)

> L'organisation territoriale

Le Code du tourisme définit 4 niveaux de compétence administrative :

- **Etat** (= Délégation régionale au tourisme, Service du tourisme en préfecture),
- **Région** (= Comité régional du tourisme)
- **Département** (= Comité départemental du tourisme)
- **Commune / Intercommunalité** (= Offices de tourisme).

Ces 10 dernières années ont été marquées par une montée en puissance des EPCI (communautés de communes, d'agglomération, urbaine).

La plupart des 26 EPCI finistériens ont inscrit le tourisme (compétence facultative) au titre de leurs domaines d'intervention.

Domaines interventions :

Aménagement ; création d'équipements touristiques ; organisation (offices de tourisme communautaires, ...) et, pour certaines, fiscalité (taxe de séjour).

- Les Pays LOADDT (pays de Brest, Morlaix, Centre Ouest Bretagne, et de Cornouaille) sont aussi des territoires de projets qui peuvent comporter un volet tourisme.

> Les acteurs et partenaires institutionnels

• Le Comité départemental du tourisme

Le CDT, selon la loi de 1992, est un organisme créé à l'initiative du Conseil général. Il participe à l'élaboration du schéma départemental de développement touristique et en assure la mise en œuvre opérationnelle.

Domaines d'intervention :

Conseil et expertise auprès des territoires et porteurs de projets ; étude et diagnostic en marketing et en aménagement ; production et qualification d'offres touristiques ; promotion et communication de la destination Finistère ; gestion d'outils de mise en réseau et de communication.

• Onze pays touristiques dans le Finistère

Les pays touristiques, créés dans le cadre des contrats de plan État-Région, ont pour objet de fédérer les acteurs touristiques et de mettre en œuvre un projet de développement d'une économie touristique sur leurs territoires (charte régionale des pays touristiques de Bretagne).

Domaines d'intervention :

Conseil aux porteurs de projets ; animation touristique et développement local. Certains mènent des actions de promotion.



- **Les offices de tourisme et syndicats d'initiative**

Ils sont près de 80 en Finistère dont une large majorité est issue du secteur associatif, certains ont revêtu le statut d'EPIC (Établissement public à caractère commercial).

Missions principales :

Accueil et information des clientèles ; promotion touristique de leur commune ou de leur territoire intercommunal.

- **Les chambres de commerce et d'industrie de Brest, Morlaix et Quimper Cornouaille**

Elles sont un corps intermédiaire entre les pouvoirs publics et le tissu économique.

Domaines d'intervention :

Conseil aux entreprises (hébergements, équipements, ...) ; partenaires d'opérations de promotion économique du territoire, notamment commerciale (autocaristes, agents de voyage, ...) ; formation.

- **Les Parcs naturels**

Acteurs principalement dans le domaine de la protection et la valorisation de l'environnement, le Parc naturel régional d'Armorique et le Parc marin d'Iroise ont tous deux des programmes d'intervention dans le domaine du tourisme.

- **Le syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyères**

Le SMATAH regroupe les 22 communes riveraines de la voie d'eau, partie finistérienne du Canal de Nantes à Brest.

Missions principales :

Aménagement et valorisation ; animations pédagogiques à l'attention des habitants et des touristes.

Pourquoi un rendez-vous participatif ?

ÉCHANGER ENSEMBLE AUTOUR DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

> 1999 : un premier schéma du tourisme en Finistère

1999 a vu l'adoption du premier schéma départemental de développement touristique qui a fait l'objet d'un bilan d'étape en 2002.

Il a été suivi d'une actualisation, pour la période 2003-2006, s'inscrivant dans la continuité des objectifs majeurs de 1999 et proposant une vision élargie, plus transversale pour conforter et développer les partenariats, de façon à faciliter l'émergence d'une dynamique territoriale par l'action conjuguée des acteurs publics, des entreprises et des associations.

Ce cadre s'articule autour de quatre objectifs :

- **Objectif 1** : développer le tourisme en toutes saisons
- **Objectif 2** : valoriser les atouts et l'identité du Finistère
- **Objectif 3** : renforcer la compétitivité des entreprises et les services à la clientèle
- **Objectif 4** : affirmer le rôle moteur du tourisme dans le département

> 2006 : Bilan

- Mise en place de conventions d'objectifs tripartites entre le Conseil général, le Comité départemental du tourisme et les acteurs touristiques (Pays touristiques, Fédération départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative).
- Mise en œuvre des 55 actions du schéma : 51 se sont concrétisées et 4 actions réorientées ou annulées, en raison, notamment, de l'évolution d'un contexte touristique.

> Jusqu'en 2007 : prolongation du schéma

Il a été décidé de prolonger la validité du schéma jusqu'à fin 2007, afin d'intégrer dans le nouveau schéma, des éléments issus :

- de l'Agenda 21, programme d'actions pour le développement durable du Finistère, adopté par le Conseil général en juillet 2006.
- du premier schéma régional du tourisme en cours de préparation.
- des résultats de l'enquête MORGOAT « tourisme et excursionnisme », menée dans le cadre d'un partenariat Etat/Région et départements bretons (Conseils généraux et Chambres de commerce et d'industrie).

> La responsabilité du Conseil général

La loi de 1992 a confié aux Conseils généraux la réalisation de schémas d'aménagement touristique. Ils ont pour vocation de fixer des objectifs de développement et de les traduire dans des plans d'action opérationnels. Le schéma comporte également un volet en matière de gouvernance du tourisme.



> 2008 : vers un second schéma de développement touristique

> Les objectifs du Conseil général

- Mieux articuler son action avec les autres collectivités ayant compétence en matière de tourisme : la Région Bretagne qui a adopté son premier schéma régional du tourisme en 2007 ; les communautés de communes et d'agglomération.
- Renforcer la cohérence entre les actions départementales comportant une dimension touristique (transports, culture et patrimoine, espaces naturels, communication...).
- Inscrire le tourisme dans les principes du développement durable, en répondant aux enjeux de l'Agenda 21 du Conseil général :
 - contribuer à l'adaptation de l'économie finistérienne.
 - faire de la qualité une exigence pour le Finistère (en incitant les partenaires et prestataires à s'engager dans des démarches d'amélioration de la qualité pouvant mener à la labellisation et à la certification).
 - renforcer l'image du Finistère

> Le pilotage du schéma 2008-2012

- Le Conseil général est le maître d'ouvrage de ce schéma. Il est accompagné dans cette démarche par le Cabinet Mahoc, spécialisé en ingénierie touristique et stratégies territoriales, et par le Comité départemental du tourisme, qui lui apporte un appui technique.
- Un comité de pilotage, créé en juillet 2007, associe des conseillers généraux issus des différentes commissions de l'Assemblée départementale, le conseil d'administration du Comité départemental du tourisme, un représentant du Conseil régional de Bretagne, ainsi que l'Etat représenté par le Délégué régional au tourisme.

> Un travail en concertation

- D'octobre à novembre 2007, de nombreuses consultations ont été organisées : Entretiens avec les élus des collectivités locales et élus d'organismes institutionnels et associatifs / Consultation des acteurs touristiques par la mise en ligne d'un forum de discussion / Envoi d'un questionnaire par e-mailing à 3500 entreprises, établissements et hébergements touristiques du Finistère
- D'octobre à novembre 2007 : 4 journées techniques sur les enjeux associant les représentants des acteurs du tourisme institutionnels et privés, avec la participation d'autres secteurs d'activité, un séminaire inter-directions du Conseil général.
- En février 2008 : 4 séminaires sur les orientations stratégiques.
- De mars à mai 2008 : traduction de la stratégie en plan d'actions opérationnelles.
- **13 mai 2008 : Rendez-vous participatif « Quel développement du tourisme demain en Finistère ? »**



Le second schéma : Enjeux et objectifs stratégiques

> Le contexte touristique en 2008

- Un environnement touristique plus concurrentiel, y compris sur le marché intérieur français
- La généralisation d'Internet avec des applications « tourisme » nombreuses et rapides, bouleversant les anciens modes de distribution des produits touristiques
- De nouveaux comportements de clientèle (consommateur moins fidèle, plus exigeant, plus expérimenté, ...)
- Une organisation territoriale du tourisme en évolution (montée en puissance de l'intercommunalité).

> Quatre enjeux pour le Finistère

- **Un enjeu socio-économique :**
Meilleure répartition spatio-temporelle des flux, génération de flux touristiques supplémentaires sur les bords de saison, diversification des clientèles, pérennisation de l'activité et de l'emploi
- **Un enjeu de qualité**
Maîtrise des menaces que le tourisme peut faire peser sur le cadre de vie, les paysages et l'environnement, conciliation des intérêts des différents usagers de l'espace, exemplarité de l'offre touristique
- **Un enjeu de gouvernance**
Travail en transversalité, lisibilité du territoire, mutualisation des compétences et des moyens, partenariats avec les collectivités ayant une compétence dans le domaine du tourisme, nouvelles missions du Comité départemental du tourisme
- **Un enjeu d'image**
Enrichissement de la marque Finistère, recherche de modernité, cohérence de la communication, renforcement de la crédibilité du discours et de l'action publique sur les principes de durabilité



> Trois orientations stratégiques

En réponse à ces 4 enjeux, le Conseil général souhaite concentrer son action sur 3 orientations stratégiques majeures :

- *Pérennité*
- *Qualité*
- *Efficacité*

Pérennité,

pour renforcer le rôle du tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes

- **Axe 1** : mieux équilibrer les retombées économiques du tourisme dans le département
- **Axe 2** : associer le tourisme aux réflexions autour de la résidentialisation de l'économie départementale
- **Axe 3** : préparer le tourisme aux mutations à venir en matière de dessertes aériennes et ferroviaires
- **Axe 4** : développer et pérenniser l'emploi touristique
- **Axe 5** : renforcer l'observation des impacts sociaux et économiques du tourisme dans le département

Qualité,

pour inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu, au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique

- **Axe 1** : augmenter la contribution du tourisme à la qualité de vie sur le territoire
- **Axe 2** : faire participer le tourisme à la préservation et à la valorisation des atouts environnementaux de la destination Finistère
- **Axe 3** : poursuivre la qualification de l'offre touristique

Efficacité,

pour engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département

- **Axe 1** : développer à tous les échelons une approche transversale des problématiques touristiques
- **Axe 2** : repositionner le CDT autour de chantiers stratégiques prioritaires
- **Axe 3** : renforcer l'échelon départemental dans sa capacité à promouvoir les destinations touristiques du Finistère
- **Axe 4** : faire évoluer l'image touristique du Finistère en s'appuyant sur la réalité contemporaine des territoires et des acteurs



Les prochaines étapes

- **Du 13 mai à début juin 2008 (suite à ce rendez-vous participatif).**
Recueil et intégration des contributions opérationnelles des acteurs touristiques et des Finistériens !
- **26 juin 2008.**
Examen par l'Assemblée départementale du plan d'actions du « schéma de développement touristique 2008-2012 »
- **Second semestre 2008.**
Lancement du schéma 2008-2012
- **Début 2009.**
Premier comité annuel de suivi et d'évaluation



Contacts

- **Conseil général du Finistère**

Direction du développement économique et international
Service d'appui à l'économie et à l'emploi

2 rue Théodore Le Hars

29000 Quimper

Tél. 02 98 76 20 27

contact@cg29.fr

www.cg29.fr

- **Comité départemental du tourisme du Finistère**

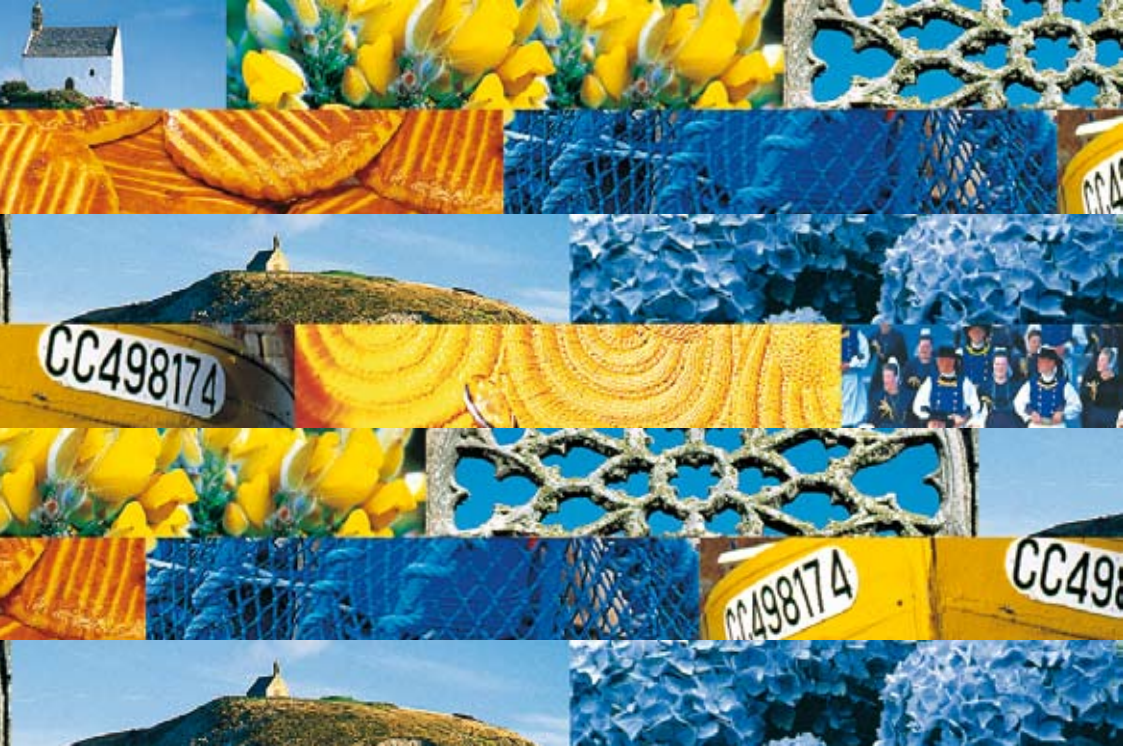
4 rue du 19 mars 1962

29018 Quimper

Tél. 02 98 76 24 77

contact@finisteretourisme.com

www.finisteretourisme.com



rendez-vous participatif rendez-vous participatif rendez-vous participatif
**QUEL DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
DEMAIN EN FINISTÈRE ?**
rendez-vous participatif rendez-vous participatif rendez-vous participatif

**DOSSIER DE LA
PARTICIPATION**



Direction du développement économique et international
Service d'appui à l'économie et à l'emploi
2 rue Théodore Le Hars - 29000 Quimper
Tél. 02 98 76 20 27

Comité départemental du tourisme du Finistère
4 rue du 19 mars 1962 - 29018 Quimper
Tél. 02 98 76 24 77